
États financiers de Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Cancer de l'ovaire Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons comptabilisés, de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, des actifs à court terme aux 31 mars 2021 et 2020, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 21 juin 2021

Cancer de l'ovaire Canada
État de la situation financière
 Au 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		2 775 463	1 566 182
Placements	3	1 621 202	1 306 763
Débiteurs		47 165	157 091
Charges payées d'avance		72 417	101 992
		4 516 247	3 132 028
Immobilisations			
Autre actif à long terme	4	24 935	60 235
	5	15 062	12 183
		4 556 244	3 204 446
Passif			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	12	158 274	302 228
Subventions et dons reportés	6	2 575 799	1 379 847
		2 734 073	1 682 075
Engagements et éventualités			
	8		
Soldes de fonds			
Fonds d'administration		1 797 236	1 462 136
Investis en immobilisations		24 935	60 235
		1 822 171	1 522 371
		4 556 244	3 204 446

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Cancer de l'ovaire Canada
État des résultats
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Produits			
Subventions de la fondation		29 055	35 905
Dons			
Particuliers		851 779	573 381
Entreprises		75 077	237 515
Legs		164 252	5 000
Événements		1 670 066	3 045 104
Santé Canada – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	7	2 142 632	939 552
Produits financiers		4 105	19 181
Autres	13	489 582	15 072
		5 426 548	4 870 710
Charges			
Administration	11	232 488	411 716
Sensibilisation et éducation		1 135 821	1 162 009
Collecte de fonds		813 837	1 173 376
Recherche	7	2 339 077	1 201 508
Soutien		605 525	597 118
		5 126 748	4 545 727
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice		299 800	324 983

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	Fonds d'administration	Investis en immobilisations	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 462 136	60 235	1 522 371	1 197 388
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	335 100	(35 300)	299 800	324 983
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 797 236	24 935	1 822 171	1 522 371

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État des flux de trésorerie
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	299 800	324 983
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	35 300	35 082
	335 100	360 065
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	109 926	(109 458)
Charges payées d'avance	29 575	17 280
Créditeurs et charges à payer	(143 954)	119 091
Subventions et dons reportés	1 195 952	1 086 242
	1 526 599	1 473 220
Activités d'investissement		
Achat de placements, montant net	(314 439)	(199 180)
Augmentation de l'autre actif à long terme	(2 879)	(2 649)
	(317 318)	(201 829)
Augmentation de la trésorerie	1 209 281	1 271 391
Trésorerie au début de l'exercice	1 566 182	294 791
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 775 463	1 566 182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), auparavant l'Association nationale du cancer des ovaires (l'« Association »), a été fondé en 1997 et est voué à vaincre le cancer de l'ovaire. L'Organisme fait preuve de leadership en :

- plaidant pour la santé et le bien-être des femmes atteintes du cancer de l'ovaire et de celles qui en sont à risque;
- faisant avancer la recherche pour sauver des vies;
- exerçant un leadership en matière de recherche, de sensibilisation et de soutien afin que les femmes puissent vivre pleinement, en meilleure santé et plus longtemps.

Le 7 janvier 1998, l'Association a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, sous la dénomination Fonds Corinne Boyer, pour poursuivre cette mission. L'Association a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le 26 mars 1999, avec prise d'effet le 1^{er} août 1998.

Le 28 février 2007, l'Association s'est regroupée avec l'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada pour devenir un seul et même organisme. L'Association a acquis les actifs et repris les passifs et les obligations de l'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada après qu'ils lui aient été transférés.

L'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada a été dissous le 29 octobre 2007, et l'Association a par la suite changé sa dénomination pour Cancer de l'ovaire Canada.

L'Organisme a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 mai 2014.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de Cancer de l'ovaire Canada sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les principales méthodes comptables adoptées par Cancer de l'ovaire Canada sont les suivantes :

Comptabilisation des produits

Cancer de l'ovaire Canada applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges de recherche admissibles connexes.

Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les activités de Cancer de l'ovaire Canada dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Le matériel informatique et de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du contrat de location.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers de Cancer de l’ovaire Canada comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque Cancer de l’ovaire Canada devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument financier. Ultérieurement, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l’exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l’état des résultats.

Subventions publiques

L’Organisme a demandé et comptabilisé les subventions publiques décrites à la note 13. Ces subventions sont liées aux programmes d’aide offerts par le gouvernement fédéral durant la pandémie de COVID-19 et auxquels l’Organisme était admissible. Ces subventions publiques ont été comptabilisées en tant qu’autres produits dans l’état des résultats.

Utilisation d’estimations

La préparation d’états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l’information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l’état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l’exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à ces estimations comprennent certaines charges à payer, les subventions et les dons reportés et l’amortissement des immobilisations qui est basé sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation.

3. Placements

Les placements se composent de montants totalisant 1 610 868 \$ (2020 – 1 306 763 \$) détenus dans des comptes d’épargne à intérêt élevé et de titres reçus en dons dont la valeur s’élève à 10 334 \$ (2020 – néant).

4. Immobilisations

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	149 572	129 525	20 047
Matériel informatique	9 753	5 171	4 582
Matériel de bureau	23 614	23 308	306
	182 939	158 004	24 935
			54 414
			4 582
			1 239
			60 235

Durant l’exercice, l’Organisme a cédé des immobilisations entièrement amorties dont le coût initial était de 19 516 \$ (2020 – néant).

5. Autre actif à long terme

Cancer de l’ovaire Canada a reçu en don une police d’assurance vie dont l’Organisme est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, Cancer de l’ovaire Canada doit payer les primes annuelles de la police et Cancer de l’ovaire Canada prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu’à présent, aucun produit n’a été comptabilisé dans l’état des résultats à l’égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu’actif à long terme dans l’état de la situation financière. Advenant que Cancer de l’ovaire Canada cesse de payer les primes de la police, le montant inscrit à l’actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque Cancer de l’ovaire Canada recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu’écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2021, le solde de cet actif à long terme était de 15 062 \$ (2020 – 12 183 \$).

6. Subventions et dons reportés

Les subventions et les dons reportés se composent d’apports grevés d’affectations externes non dépensés et d’autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d’affectations externes et des autres produits reportés.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l’exercice	1 379 847	293 605
Plus : montant reçu au cours de l’exercice	3 534 863	2 260 795
Moins : montant comptabilisé à titre de produit durant l’exercice	(2 338 911)	(1 174 553)
Solde à la fin de l’exercice	2 575 799	1 379 847

Le solde comprend les éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Apports grevés d’affectations externes	2 243 369	1 284 332
Autres produits reportés	332 430	95 515
	2 575 799	1 379 847

7. Entente visant des apports conclue avec Santé Canada

Au cours de l’exercice clos le 31 mars 2020, Cancer de l’ovaire Canada a conclu avec Santé Canada une entente visant des apports relatifs au Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé. Santé Canada versera à Cancer de l’ovaire Canada des apports grevés d’une affectation externe d’un montant maximal de 10 000 000 \$ pendant la durée de l’entente visant les apports, qui arrivera à expiration le 31 mars 2024 (les « fonds de Santé Canada »). Durant l’exercice clos le 31 mars 2021, des apports de 2 142 632 \$ (2020 – 939 552 \$) ont été distribués.

8. Engagements et éventualités*Contrats de location*

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2024, se détaillent comme suit :

	\$
2022	121 442
2023	15 388
2024	5 977
	<u>142 807</u>

Engagements envers la recherche

Cancer de l’ovaire Canada s’est engagé à payer une bourse de 60 000 \$ à la Société de recherche sur le cancer (la « SRC ») au cours de l’exercice clos le 31 mars 2021. La SRC fera, pour sa part, une contribution d’un montant équivalant à celle de Cancer de l’ovaire Canada. Pour l’exercice clos le 31 mars 2021, la bourse offerte à la SRC a été versée à même les fonds de Santé Canada (note 7), représentant les fonds reportés en avant de l’exercice précédent.

Dans le cadre du Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé financé par Santé Canada, Cancer de l’ovaire Canada s’était engagé à verser un montant de 2 250 000 \$ pour la recherche au cours de l’exercice se clôturant le 31 mars 2022 (2021 – 2 250 000 \$).

Éventualités

De temps à autre, des poursuites et des réclamations sont déposées contre Cancer de l’ovaire Canada. Cancer de l’ovaire Canada conteste ces poursuites et réclamations, et la direction est d’avis que l’issue de celles-ci n’aurait pas une incidence significative sur l’état des résultats et sur l’état de l’évolution des soldes des fonds de Cancer de l’ovaire Canada. Par conséquent, aucune provision n’a été comptabilisée au sein des comptes pour les montants réclamés. Toute obligation future sera comptabilisée si un montant devient probable et mesurable.

9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d’informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l’Alberta

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 336 844 \$ (2020 – 419 365 \$).

10. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les directeurs de Cancer de l’ovaire Canada, sous réserve de certaines restrictions. Cancer de l’ovaire Canada a souscrit une police d’assurance responsabilité à l’intention des administrateurs et des directeurs afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada a conclu des ententes qui comprennent l’indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, Cancer de l’ovaire Canada n’a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans les états financiers.

11. Ventilation des charges

Charges liées au personnel

Cancer de l’ovaire Canada ventile les charges liées au personnel en fonction de l’estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s’élevait à 2 078 070 \$ (2020 – 2 054 832 \$) et a été ventilé dans l’état des résultats comme suit :

	2021	2020
	%	%
Administration	24	25
Sensibilisation et éducation	37	37
Collecte de fonds	18	20
Recherche	3	3
Soutien	18	15
	100	100

Charges d’administration

Les principales composantes des charges d’administration assujetties à la ventilation sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Charges communes		
Occupation	199 725	245 376
Frais généraux et liés au siège social	142 740	166 252
Honoraires du personnel comptable	308 294	202 177
Services professionnels et services-conseils	97 965	91 913
Total des charges communes avant ventilation	748 724	705 718

Charges administratives communes

Les charges communes sont ventilées selon l’estimation de la direction de la proportion de l’avantage reçue par chacune des fonctions. Les charges communes sont ventilées comme suit :

	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Administration	74 872	10	70 570	10
Sensibilisation et éducation	224 617	30	211 716	30
Collecte de fonds	112 309	15	105 858	15
Recherche	112 309	15	105 858	15
Soutien	224 617	30	211 716	30
	748 724	100	705 718	100

12. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer comprennent un montant de néant (2020 – 25 069 \$) lié aux sommes à remettre à l’État.

13. Subvention salariale d’urgence du Canada (« SSUC ») et Subvention d’urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »)

Au cours de l’exercice, l’Organisme a demandé des subventions salariales et pour le loyer offertes par le gouvernement fédéral dans la foulée de la COVID-19. L’Organisme a reçu des subventions salariales et pour le loyer totalisant 484 373 \$ et 5 109 \$, respectivement, lesquelles ont été comptabilisées en tant qu’autres produits dans l’état des résultats.

14. Événement important

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie l’éclosion d’une nouvelle souche de coronavirus (la « COVID-19 »), entraînant la mise en œuvre d’une série de mesures de santé publique et d’urgence afin de combattre la propagation du virus. La durée et l’incidence de la COVID-19 sont actuellement inconnues, et il n’est pas possible d’évaluer de façon fiable l’incidence qu’auront la durée et la gravité de ces événements sur les résultats financiers et la situation financière de Cancer de l’ovaire Canada pour les périodes futures.